

TGP/5 : Section 7/2
ORIGINAL : anglais
DATE : 30 octobre 2008

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES GENEVA

Document connexe

à

l'Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales (document TG/1/3)

DOCUMENT TGP/5

"EXPÉRIENCE ET COOPÉRATION EN MATIÈRE D'EXAMEN DHS"

Section 7:

Rapport UPOV intérimaire d'examen technique

adopté par le Conseil à sa quarante-deuxième session ordinaire le 30 octobre 2008 TGP/5 : Section 7/2 page 2

RAPPORT UPOV INTÉRIMAIRE D'EXAMEN TECHNIQUE

1.	Numéro de référence du service qui a établi le rapport d'examen		
2.	Service requérant		
3.	Numéro de référence du service requérant		
4.	Référence de l'obtenteur		
5.	Date de la demande au sein du membre de l'Union requérant		
6.	Demandeur (nom et adresse)		
7.	Mandataire (nom et adresse) (le cas échéant)		
8.	a) Nom botanique du taxon		
	b) Code UPOV		
9.	Nom commun du taxon		
10.	Dénomination variétale		
11.	La personne qui a créé ou découvert et mis au point la variété (nom et adresse) (s'il ne s'agit pas du demandeur)		
12.	Service qui a établi le rapport d'examen		
13.	Station(s) et lieu(x) d'examen		
14.	Période d'examen		
15.	Date et lieu de publication du document		
16.	RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL		
	(par exemple, aucun matériel végétal reçu, cond les essais ont échoué (observations))	ditions re	quises pour le matériel végétal non respectées,
	(veuillez ajouter une annexe au besoin)		
17.	RÉSULTATS DE L'EXAMEN		
	a) Pas d'observations	[]	
	b) Observations	[]	
	(veuillez ajouter une annexe au besoin)		
18.	Le rapport final d'examen sera transmis le (date approximative)		
19.	Note: Le rapport intérimaire ci-dessus ne préjuge pas du rapport final		
20.	Signature		